



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup tenue le 11 janvier 2016, à 20 h, au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, situé au 10, rue du Saint-Rosaire.

**Sont présents**

Monsieur	Gilles Couture, maire
Mesdames	Manon Belzile, conseillère Marie-Hélène Caron, conseillère Mélanie Leblond, conseillère
Messieurs	Claude Boucher, conseiller Marco Morin, conseiller Bertrand Thériault, conseiller

**Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.**

**Est aussi présente :** Madame Sylvie Samson, directrice générale

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par un mot de bienvenue de monsieur Gilles Couture, maire. Madame Sylvie Samson directrice générale, fait fonction de secrétaire.

2016-01-001

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

Que l'ordre du jour soit adopté tel quel et que l'item **Affaires nouvelles** demeure ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
  - 3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015
  - 3.2 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à 19 h 30 (budget)
  - 3.3 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à 20 h
  - 3.4 Rapports des comités
  - 3.5 Présentation des documents et lettres adressées au Conseil municipal
  - 3.6 Comptes
  - 3.7 Autorisation de dépenses - Administration générale et autres
  - 3.8 Langue française et monde multipolaire
  - 3.9 Fondation de la santé de Rivière-du-Loup
4. Sécurité publique, réseau routier et hygiène du milieu
  - 4.1 Rapport du directeur incendie et autorisation de dépenses
  - 4.2 Rapport du directeur des travaux publics et autorisation de dépenses
  - 4.3 Modification de la politique d'entretien des chemins privés durant la saison hivernale
  - 4.4 Suivi du dossier de la route 291 et Taché est
  - 4.5 Programmation des travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2014 à 2018
  - 4.6 Compteurs d'eau
5. Aménagement, urbanisme et développement
  - 5.1 Demande d'aide financière - Démarage d'entreprise
  - 5.2 Emplois d'été Canada 2016 - Appui à la Corporation de Développement Touristique et Économique de Saint-Hubert
6. Loisirs et Culture
  - 6.1 Rapport du technicien d'intervention en loisirs et autorisation de dépenses
  - 6.2 Location du restaurant du centre des loisirs
  - 6.3 Demande emplois d'été Canada Été 2016 - Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup



- 6.4 Demande emplois d'été Canada Été 2016 - Service des loisirs de Saint-Hubert Inc.
- 6.5 Vente de notre machine à glace (surfaceuse usagée)
- 6.6 Demande de commandite - Club de patinage "Illusions" de Saint-Hubert
- 6.7 Sentier de raquette et ski de fond - Demande d'aide financière
7. Ressources humaines, formation et rencontres
  - 7.1 Engagement d'un nouveau pompier
  - 7.2 Nomination de pompiers au poste de lieutenant
  - 7.3 Rencontres
8. Affaires nouvelles
9. Période de questions
10. Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2015**

Ce sujet est reporté.

#### **3.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 H 30 (BUDGET)**

Ce sujet est reporté.

#### **3.3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2015 À 20 H**

Ce sujet est reporté.

#### **3.4. RAPPORT DES COMITÉS**

Les membres du Conseil municipal n'ayant pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil, aucun compte rendu n'est transmis.

#### **3.5. PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ET LETTRES ADRESSÉES AU CONSEIL MUNICIPAL**

- 3.5.1 Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous a transmis un montant de 500 \$ dans le cadre du nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales. Les contribuables seront informés de ce nouveau programme dans la prochaine édition du "*Journal municipal Saint-Hubert en Bref*".
- 3.5.2 Correspondance de monsieur Jean D'Amour, ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime nous informant qu'un montant de 80 000 \$ nous est réservé au cours de la prochaine année financière (2016-2017) afin que nous puissions effectuer des travaux sur le chemin Taché Ouest.
- 3.5.3 La Firme Englobe nous a transmis le rapport d'évaluation environnementale de site phase 1 réalisé dans le cadre des travaux de la route 291, du chemin Taché Est et des chemins de contournements.



- 3.5.4 Le CAUREQ nous a informés que monsieur Jacques-Éric Mercier a été nommé à titre de représentant des SSI de la région du Bas-Saint-Laurent au sein du comité de révision en incendie. Une lettre de félicitations sera transmise à notre directeur incendie pour sa nomination.
- 3.5.5 La Corporation de L'Isle-Verte nous remercie pour le soutien financier apporté suite à la tragédie de la Résidence du Havre.
- 3.5.6 Monsieur Jean-Marie Deschênes Président de Patrimoine et Culture du Portage nous remercie pour notre implication financière dans le projet commun concernant le chemin du Portage et de la confiance manifestée pour mener à bien ce projet avec la collaboration des différents partenaires du milieu.
- 3.5.7 Les municipalités de L'Isle-Verte et Saint-François-Xavier-de-Viger nous ont transmis une copie de leur résolution concernant leur appui pour l'obtention d'une aide financière aux régions les plus touchées par l'érosion côtière.

2016-01-002

**3.6. COMPTES**

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des dépenses incompressibles ainsi que des dépenses déjà approuvées (lors d'une séance précédente du conseil) et dont le paiement a été effectué durant le mois de décembre 2015, pour un total de 85 595,33 \$, tel qu'inscrit au registre des déboursés dont chaque membre du conseil a reçu copie;

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des dépenses autorisées durant le mois de décembre 2015 par les personnes mandatées en vertu des règlements 368-07 et 438-15 et dont chaque membre du conseil a reçu copie, soit:

	<b><u>Total</u></b>
a) Dépenses d'administration et autres départements :	1 773.00 \$
b) Dépenses de transport et d'hygiène du milieu :	2 806.82 \$
c) Dépenses de loisirs :	761.00 \$

**ATTENDU** la prise de connaissance de la liste des factures à payer dont le total est de 135 744.21 \$ tels qu'inscrits au registre des achats du 31 décembre 2015, et dont chaque membre du conseil a reçu copie;

Il est proposé par M. Marco Morin  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

D'accepter le paiement des comptes incompressibles ci-haut mentionnés et d'autoriser le paiement des factures d'achats inscrites au registre des achats du 31 décembre 2015 au montant de 135 744,21 \$, incluant les dépenses autorisées durant le mois en vertu des règlements 368-07 et 438-15.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-01-003

**3.7. AUTORISATION DE DÉPENSES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AUTRES**

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :



No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2016	Solde disponible
1	02 11000 414	Serv. Tech. Élus	250 \$	250 \$	250 \$
2	02 11000 494	Cotisations FQM et Lois	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
3	02 11000 452	Contrat informatique élus	490 \$	490 \$	490 \$
4	02 11000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Élus	140 \$	140 \$	140 \$
5	02 11000 610	Aliments, boissons - Élus	300 \$	300 \$	300 \$
6	02 11000 670	Fourniture de bureau - Élus	800 \$	800 \$	800 \$
7	02 11000 970	Dons (fleurs, messes, décès, etc. dans cadre réglementation)	400 \$	1 000 \$	1 000 \$
8	02 13000 321	Frais de poste	1 300 \$	1 300 \$	1 300 \$
9	02 13000 414	Serv. Tech. Adm. Informatique	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
10	02 13000 424	Ass. Cautionnement	524 \$	524 \$	524 \$
11	02 13000 452	Contrat informatique	5 810 \$	5 810 \$	5 810 \$
12	02 13000 494	Cot. & abonn. Gestion	886 \$	886 \$	886 \$
13	02 13000 527	Entr. Equip. et ameubl. ent - Gestion	200 \$	200 \$	200 \$
14	02 13000 670	Four. de bureau - Gestion	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
15	02 19000 321	Frais de poste - St-Hubert bref	2 350 \$	2 350 \$	2 350 \$
16	02 19000 322	Fret et messagerie - St-Hubert en Bref	225 \$	225 \$	225 \$
17	02 19000 522	Entr. & rép. Édifice et terrain	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
18	02 19000 649	Pièces et acc. - Gestion	450 \$	450 \$	450 \$
19	02 19000 660	Art. de nettoyage - Gestion	400 \$	400 \$	400 \$
20	02 19000 670	Four. bureau - St-Hubert en Bref	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
21	02 22000 322	Fret & messagerie - Incendie	125 \$	125 \$	125 \$
22	02 22000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Incendie	75 \$	75 \$	75 \$
23	02 32000 527	Entr. équip. et ameubl. - Voirie	125 \$	125 \$	125 \$
24	02 33000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Neige	100 \$	100 \$	100 \$
25	02 41300 527	Entr. Equip. et ameubl. - Réseau	75 \$	75 \$	75 \$
26	02 41400 527	Entr. Equip. et ameubl. - Eaux usées	75 \$	75 \$	75 \$
27	02 45110 527	Entr. Equip. et ameubl. - Ordures	65 \$	65 \$	65 \$
28	02 45120 446	Élimination ordures / entente	40 000 \$	40 000 \$	40 000 \$
29	02 45220 446	Traitement récupération	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
30	02 46000 411	Serv. Scientifique - Analyses eau	200 \$	200 \$	200 \$
31	02 61000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Urbanisme	130 \$	130 \$	130 \$
32	02 61000 670	Four. Bureau urbanisme	400 \$	400 \$	400 \$
33	02 62000 527	Entr. Equip. et ameubl. - Dévelop.	125 \$	125 \$	125 \$
34	02 62000 670	Fourn. Bureau - agent dev.	100 \$	100 \$	100 \$
35	02 70120 526	Entr. & rép. mach., outil, équip.	50 \$	50 \$	50 \$



36	02 70120 649	Pièces et acc. - Centre communautaire	100 \$	100 \$	100 \$
37	02 70120 661	Art. nettoyage - Cent. Comm.	600 \$	600 \$	600 \$
38	02 70130 527	Entr. Equip. et ameubl. - Loisirs	225 \$	225 \$	225 \$
39	02 70190 511	Location gymnase	1 700 \$	1 700 \$	1 700 \$
40	02 70230 452	Contrat inf. Biblio	535 \$	535 \$	535 \$
41	02 70230 494	Cotisations CRSBP	5 758 \$	5 758 \$	5 758 \$
42	02 70230 527	Entr. Equip. et ameubl. - Biblio	75 \$	75 \$	75 \$
43	23 02110 726	Bureau pour le maire	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-01-004

**3.8. LANGUE FRANÇAISE ET MONDE MULTIPOLAIRE**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

D'adopter le manifeste pour la langue française, dont voici ci-après la reproduction :

Un monde multipolaire émerge sous nos yeux. Il contribue manifestement à rééquilibrer les activités de la famille humaine non seulement dans les domaines économique, financier et politique, mais également dans les domaines culturel et linguistique. Sous toutes les latitudes, de la Chine à la Russie, du Brésil à l'Inde, des politiques linguistiques se décident, de nouveaux espaces linguistiques s'organisent et s'affirment.

Cette nouvelle donne remet en cause l'idée même du monopole d'une langue unique dans la communication mondiale. Les grandes langues internationales qui se maintiendront ou qui surgiront ne le devront pas au simple fait du hasard. Elles le devront en grande partie à la manière dont seront exploités les atouts dont chacune dispose.

Émergente, cette configuration culturelle et linguistique globale est une chance pour l'avenir mondial du français, langue qui dispose de larges atouts.

1. Par l'Histoire : au fil des siècles, la langue française s'est illustrée en portant très loin les outils critiques d'une pensée libre et singulière et les progrès de la science. Elle a exprimé les grands principes des Lumières et les a offerts au monde. Successivement, elle a été l'instrument de l'émancipation sociale, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de l'émergence d'institutions pour la communauté des nations.
2. Par son universalité : la langue française est utilisée sur toute la planète par de très nombreuses nations à l'intérieur d'elles-mêmes comme dans leurs rapports avec le monde, ainsi que dans les activités scientifiques et technologiques les plus avancées, de la génétique moléculaire à la conquête spatiale.
3. Par son statut de langue de travail et de langue officielle du système des Nations unies et de nombreuses organisations internationales, continentales et régionales, et par le statut de la France de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.
4. Par la démographie : avec la perspective de plus d'un demi-milliard de locuteurs francophones pour le milieu du siècle, principalement grâce à l'Afrique, mais également à la France qui devrait devenir le pays le plus peuplé du continent européen après la Russie.

Ces atouts sont considérables. Ils constituent des leviers puissants pour que la langue française, dans le respect de la diversité des langues et des cultures des peuples qui composent l'espace francophone, continue à jouer le rôle qui est le sien depuis des siècles. Ces leviers, que d'autres nous envient, doivent être saisis avec détermination et constance.



En priorité, les décideurs des secteurs public et privé du monde francophone doivent quitter le modèle dominant qui a façonné leur existence au siècle dernier et ajuster leurs choix au monde multipolaire tel qu'il advient. La soumission, la démission et la résignation linguistiques constituent les véritables menaces pour l'avenir de notre langue.

Le «tout anglais» constitue une obsession d'un autre temps et d'un autre monde. Il est une impasse d'où il faut au plus vite sortir dans l'intérêt des peuples ayant le français en partage. Notre confiance en l'avenir de la langue française n'est pas naïve. Elle appelle une vigoureuse politique d'affirmation linguistique. Cette politique doit comprendre notamment :

1. L'application stricte des législations linguistiques nationales quotidiennement bafouées par les intérêts particuliers et le conformisme ambiant, aussi bien dans les secteurs public que privé, notamment pour le français langue du travail.
2. La diversification de l'enseignement des langues étrangères et des filières bilingues vers plusieurs grandes langues, dont celles des pays émergents (arabe, chinois, espagnol, portugais).
3. L'exigence de la publication en français, et dans d'autres langues si nécessaire, de tous les travaux issus de la recherche médicale et scientifique publique dans l'ensemble des pays francophones.
4. La circulation facilitée pour les étudiants, les écrivains et les artistes, ainsi que les chercheurs de l'espace francophone tant il est évident qu'il n'y a pas de francophonie si les francophones sont interdits de circulation dans cet espace.
5. Un appui massif à la numérisation des patrimoines anciens et vivants de l'ensemble des pays francophones afin d'assurer la présence du français et des langues partenaires dans l'espace virtuel devenu un lieu essentiel de communication, de mobilisation et de rassemblement.
6. Le renforcement de la recherche sur les systèmes de traduction automatique et leurs implications industrielles, afin d'assurer la présence du français parmi les grandes langues pivots qui s'imposeront dans l'intercommunication planétaire.
7. La priorité d'une politique bilatérale et multilatérale, forte et pérenne, en direction de l'Afrique francophone pour le développement optimal de son système éducatif.
8. L'utilisation de la langue française par les représentants des pays francophones dans les organismes internationaux.

Il ne s'agit pas pour le monde francophone de se dresser contre la langue anglaise ou contre toute autre langue. Il s'agit d'ouvrir nos yeux sur la réalité nouvelle, et de mettre en œuvre, dans le contexte de la mondialisation multipolaire, une stratégie offensive pour la langue française, qui assurera son avenir en valorisant ses nombreux atouts. Nous appelons les citoyens des pays francophones à exercer leur vigilance individuelle et à développer leur mobilisation collective pour que soit respecté l'usage de notre langue mondiale en partage. Nous appelons fermement nos gouvernements à réviser leur politique et leur pratique linguistiques, à abandonner les discours de circonstance sur la francophonie et à relever le défi de l'affirmation déterminée de la langue française dans la polyphonie du Nouveau Monde.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-01-005

**3.9. FONDATION DE LA SANTÉ DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu



De faire un don de 100 \$ à la Fondation de la santé de Rivière-du-Loup pour l'année 2016. Cette contribution financière est pour permettre au centre hospitalier régional et aux établissements de santé de Rivière-du-Loup d'offrir des services d'excellence et de participer à la modernisation d'équipements qui font une différence pour la qualité de vie des personnes malades.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE, RÉSEAU ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2016-01-006

4.1. RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire (incendie) :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2015	Solde disponible
1	02 22000 310	Déplacements pompiers	4 000 \$	4 000 \$	4 000 \$
2	02 22000 414	Serv. Tech. & informatique	200 \$	200 \$	200 \$
3	02 22000 419	Entente prévention ville RDL	8 500 \$	8 500 \$	8 500 \$
4	02 22000 432	Entente avec municipalités	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
5	02 22000 454	Formation et perfectionnement	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$
6	02 22000 459	Service 911 – Incendie	558 \$	558 \$	558 \$
7	02 22000 522	Entr. & rép. caserne	300 \$	300 \$	300 \$
8	02 22000 525	Entr. & rép. véhicules	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
9	02 22000 526	Ent. & rép. mach. outils et équipements	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
10	02 22000 528	Ent. & rép. des bornes-fontaines	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
11	02 22000 529	Inspections équipements incendie	3 200 \$	3 200 \$	3 200 \$
12	02 22000 610	Aliments, boissons	500 \$	500 \$	500 \$
13	02 22000 631	Essence et huile	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
14	02 22000 643	Outils et accessoires	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$
15	02 22000 650	Vêtements, chaussures et accessoires	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
16	02 22000 660	Articles de nettoyage	100 \$	100 \$	100 \$
17	02 22000 670	Fourniture de bureau	250 \$	250 \$	250 \$
18	23 03220 725	Pincés de désincarcération	17 000 \$	17 000 \$	17 000 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2016-01-007

4.2. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2016	Solde disponible
1	02 19000 522	Ent, et rép, édifice & terrain	1000 \$	1 000\$	1000 \$
2	02 19000 526	Ent, et rép, équip - autre	500 \$	500 \$	500 \$
3	02 22000 516	Loc. temps d'ondes incendie	3 800 \$	3 800	3 800 \$
4	02 32000 610	Aliments, Boisson. garage	250 \$	250 \$	250 \$
5	02 33000 322	Fret et messagerie	150 \$	150 \$	150 \$
6	02 33000 459	Inspection syst. au gaz	250 \$	250 \$	250 \$
7	02 33000 515	Loc. Equip. Véhicules neige	200 \$	200 \$	200 \$
8	02 33000 516	Loc. temps d'ondes-neige	1 300 \$	1 300 \$	1 300 \$
9	02 33000 522	Ent. Rép. Garage neige	5 900 \$	5 900 \$	5 900 \$
11	02-33000-525	Ent. Rép. Véhicules neige	43 000 \$	43 000 \$	43 000 \$
12	02 33000 526	Ent. Rép. Mach. Outil. Equip.	800 \$	800 \$	800 \$
13	02 33000 631	Essence, graisse, huile, neige	70 000 \$	70 000 \$	70 000 \$
14	02 33000 635	Abrasif, neige	65 000 \$	65 000 \$	65 000 \$
15	02 33000 639	Propane, neige	13 000 \$	13 000 \$	13 000 \$
16	02 33000 643	Outils, neige	250 \$	250 \$	250 \$
17	02 33000 649	Pièces, accessoires, neige	800 \$	800 \$	800 \$
18	02 33000 650	Vêtement, chaussures, neige	100 \$	100 \$	100 \$
19	02 33000 661	Articles de nettoyage, neige	400 \$	400 \$	400 \$
20	02 33000 662	Nettoyage vêtements Garage neige	450 \$	450 \$	450 \$
21	02 33000 670	Fournitures de bureau, neige	200 \$	200 \$	200 \$
22	02 34000 521	Serv. scientifique, éclairage des rues	2 200 \$	2 200 \$	2 200 \$
23	02 41200 322	Fret et messagerie	200 \$	200 \$	200 \$
24	02 41200 411	Analyse de l'eau, purification eau	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
25	02 41200 516	Location temps ondes, pur, eau	250 \$	250 \$	250 \$
26	02 41200 521	Ent & rép, purification eau	100 \$	100 \$	100 \$
27	02 41200 526	Ent & rep-mach & équip-pur, eau	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
28	02 41200 635	Produits chimiques pur, eau	22 500 \$	22 500 \$	22 500 \$
29	02 41200 643	Outils, pur. eau	100 \$	100 \$	100 \$
30	02 41200 649	Autres – pur. eau	50 \$	50 \$	50 \$
31	02 41200 661	Articles net. -pur. eau	110 \$	110 \$	110 \$
32	02 41300 521	Ent, et rép, - Réseau eau	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$



33	02 41300 642	Art, tuyauterie – Rés. eau	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
34	02 41300 643	Petits outils – Rés. eau	100 \$	100 \$	100 \$
35	02 41300 649	Pièces & acc. – Rés. Eau	200 \$	200 \$	200 \$
36	02 41400 322	Fret & mess. – Eaux usées	100 \$	100 \$	100 \$
37	02 41400 411	Serv, scien, & génie-eaux usées	1 650 \$	1 650 \$	1 650 \$
38	02 41400 635	Produits chimiques – Eaux usées	2 800 \$	2 800 \$	2 800 \$
39	02 41400 649	Pièces & acc. – Eaux usées	100 \$	100 \$	100 \$
40	02 41500 521	Ent, et rép, réseaux égouts	800 \$	800 \$	800 \$
41	02 70120 522	Ent, et rép, centre comm	500 \$	500 \$	500 \$
42	02 70120 649	Autres, centre comm	100 \$	100 \$	100 \$
43	23 04320 724	Camion diésel voirie	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
44	23 04320 725	Système purification air	1 600 \$	1 600 \$	1 600 \$
45	23 04330 724	Camion diésel Neige	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
46	23 04330 725	Épandeur Dickey John	3 900 \$	3 900 \$	3 900 \$
47	23 04330 725	Remorque pour dégeleuse	3 150 \$	3 150 \$	3 150 \$
48	23 04330 725	Souffleur à neige	20 000 \$	20 000 \$	20 000 \$
49	23 05413 725	Détecteur conduite métal	5 150 \$	5 150 \$	5 150 \$
50	23 05415 725	Pompe à gaz pour égouts et ponceaux	7 900 \$	7 900 \$	7 900 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-01-008  
Modifie  
Rés. 2014-12-330

**4.3. MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS DURANT LA SAISON HIVERNALE**

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

Que soit ajoutée, suite à la première phrase de l'article 5 de la politique d'aide à l'entretien des chemins privés - période hivernale, la phrase suivante :

Par contre, le montant annuel maximum par propriétaire situé en bordure du chemin des Saumons sera de 35 \$ et ce, puisque la Municipalité a pris possession d'une bonne partie du chemin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**4.4. SUIVI DU DOSSIER DE LA ROUTE 291 ET TACHÉ EST**

Le maire informe les membres du Conseil du suivi du dossier du projet de la route 291 et du chemin Taché Est.



2016-01-009

**4.5. PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC POUR LES ANNÉES 2014 À 2018**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU** que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup s'engage à :

- respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-01-010

**4.6. COMPTEURS D'EAU**

Courriel de monsieur Ushanthan Muruganathan analyste pour le programme de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable nous informant que notre demande pour reporter l'obligation d'installer des compteurs d'eau n'a pas été acceptée.

Cette décision a été prise dans le but de garder une ligne directrice pour toutes les municipalités. Nous avons donc l'obligation de procéder à l'installation des compteurs d'eau pour le 1<sup>er</sup> septembre 2017.



Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par Mme Mélanie Leblond  
et résolu

De faire des démarches auprès de notre député monsieur Jean D'Amour afin que nous obtenions l'autorisation de reporter la date de notre obligation d'installer des compteurs d'eau.

Nous demandons que la décision pour l'installation des compteurs d'eau ou non ne soit prise qu'après l'analyse du bilan de l'eau potable de notre municipalité qui sera effectué après les travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc du chemin Taché Est et de la rue Principale. La réalisation de ces travaux nous permettra de respecter tous les critères de la stratégie d'économie d'eau potable évitant ainsi l'obligation d'installer des compteurs d'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2016-01-011

5.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DÉMARRAGE D'ENTREPRISES

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

De transmettre un montant de 3 000 \$ à la CDTE pour finaliser l'année 2015 les demandes dans le cadre du programme d'aide financière pour le démarrage d'entreprises (volet 3).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-01-012

5.2. EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2016 - APPUI À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE DE SAINT-HUBERT

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Caron  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appuie la demande de la Corporation de Développement Touristique et Économique de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme « Demande d'emploi d'été Canada 2016 » et ce, afin de permettre l'engagement d'un(e) étudiant(e) à titre de préposé au développement touristique. La personne embauchée aura comme fonction, le support aux activités touristiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

2016-01-013

6.1. RAPPORT DU TECHNICIEN D'INTERVENTION EN LOISIRS ET AUTORISATION DE DÉPENSES

Monsieur Jonathan Jalbert, technicien d'intervention en loisirs nous fait un rapport des activités réalisées dans le cadre de ses fonctions et nous fait part des activités et tâches à réaliser pour le mois à venir. De plus, M. Jalbert nous fait une demande d'autorisation pour les dépenses prévues en 2016 dans certains secteurs du budget du loisir :



Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

D'autoriser les dépenses ci-après décrites à même leur poste budgétaire :

No. de l'item	Poste budgétaire	Description	Cout	Budget 2015	Solde disponible
1	02 70130 349	Panneaux publicitaires (confection d'un nouveau panneau publicitaire)	288 \$	288 \$	288 \$
2	02 70130 414	Serv. techniques informatiques (réparation, mise jour)	200 \$	200 \$	200 \$
3	02 70130 459	Permis et licences	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
4	02 70130 494	Cotisation à l'AQAIR et URLS	400 \$	400 \$	400 \$
5	02 70130 516	Loc. mach. Outils et équip. Pour travaux urgent	150 \$	150 \$	150 \$
6	02 70130 522	Ent. du centre des loisirs et aréna	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
7	02 70130 525	Entr. & rép. Véhicule	600 \$	600 \$	600 \$
8	02 70130 526	Entr. & rép. Mach., outils et équip.	600 \$	600 \$	600 \$
9	02 70130 601	Activité semaine de relâche	1 200 \$	1 200 \$	1 200 \$
10	02 70130 607	Table d'harmonisation des aînés	3 743 \$	3 743 \$	3 743 \$
11	02 70130 611	Fourniture de restaurant	2 000 \$	2 000 \$	2 000 \$
12	02 70130 612	Achat bière et fort	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
13	02 70130 613	Fourniture machines distributrices	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
14	02 70130 631	Essence et huile	100 \$	100 \$	100 \$
15	02 70130 639	Propane, chauffe-eau (garage et centre loisirs, bombonne zamboni, restaurant)	4 200 \$	4 200 \$	4 200 \$
16	02 70130 643	Achat de petits outils (inventaire à fournir)	200 \$	200 \$	200 \$
17	02 70130 649	Pièces et accessoires	800 \$	800 \$	800 \$
18	02 70130 661	Produits et articles de nettoyage	750 \$	750 \$	750 \$
19	02 70130 670	Fourniture de bureau, incluant machine à plastifier et appareil multifonctionnel	750 \$	750 \$	750 \$
20	02 70130 675	Fourniture médicale (trousse premiers soins)	50 \$	50 \$	50 \$
21	02 70130 699	Articles de sports et loisirs (amélioration matériel déjà existant)	800 \$	800 \$	800 \$
22	02 70131 609	Tournoi hockey entreprises	1 100 \$	1 100 \$	1 100 \$
23	02 70132 602	Tournoi hockey junior	400 \$	400 \$	400 \$
24	02 70132 607	Tournoi poker	100 \$	100 \$	100 \$
25	23 08703 725	2 buts hockey 44 pcs	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$
26	23 08703 725	Amélioration syst. son à l'aréna	5 500 \$	5 500 \$	5 500 \$
27		Petite caisse pour restaurant (chèque de 250 \$ à Jonathan Jalbert qui sera remboursé en mars 2016)	250 \$		

Adoptée à l'unanimité des conseillers



2016-01-014

**6.2. LOCATION DU RESTAURANT DU CENTRE DES LOISIRS**

**ATTENDU** qu'une entreprise a manifesté son intérêt pour exploiter le restaurant de notre centre des loisirs;

**ATTENDU** que cette entreprise louerait le restaurant que les jours où des activités sont organisées telles que des tournois ou autres événements importants;

**ATTENDU** qu'il serait opportun pour notre municipalité d'avoir la possibilité d'offrir à notre population les services de restauration lors d'activités plus importantes à notre aréna;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

Que la Municipalité accepte de louer le restaurant du centre des loisirs à une entreprise pour les jours où il y aura des événements importants à notre aréna. L'exploitant devra s'engager à payer un montant de 50 \$ par jour de location, de remplir à leur frais le propane de la bonbonne du restaurant et de nettoyer l'emplacement.

De plus, lors des jours de location, l'exploitant aura comme mandat additionnel de vendre pour la Municipalité, les produits alcoolisés.

L'exploitant sera avisé que pour se protéger en cas de sinistre, il devra se munir d'une assurance responsabilité civile.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-01-015

**6.3. DEMANDE EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA ÉTÉ 2016 - MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP**

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par M. Claude Boucher  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte de présenter un projet dans le cadre du Programme "Demande Emplois d'été Canada - 2016" et ce, afin de permettre l'engagement d'un surveillant de plage. Madame Sylvie Samson, directrice générale, est mandatée pour signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs au projet.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2016-01-016

**6.4. DEMANDE EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA ÉTÉ 2016 - SERVICE DES LOISIRS DE SAINT-HUBERT INC.**

Il est proposé par Mme Mélanie Leblond  
appuyé par Mme Manon Belzile  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup appui la demande du Service des Loisirs de Saint-Hubert Inc. pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme "Demande Emplois d'été Canada 2016" et ce, afin de permettre l'engagement de deux (2) animateurs de terrain de jeux, soit un (1) animateur pour le volet sportif et un (1) animateur pour le volet artistique.



Le salaire octroyé pour les emplois d'été reliés aux loisirs excluant le sauveteur est le salaire minimum.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-01-017

6.5. VENTE DE NOTRE MACHINE À GLACE (SURFACEUSE USAGÉE)

Le technicien d'intervention en loisirs nous a informés que monsieur Pierre Soucy serait intéressé qu'on lui vende la surfaceuse usagée au cout de 300 \$. De plus, advenant un bris à notre zamboni, monsieur Soucy pourrait nous la prêter.

Afin de s'assurer que toutes personnes intéressées puissent avoir la possibilité d'acquérir cette machine à glace,

Il est proposé par M. Bertrand Thériault  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

De faire un appel d'offres par soumissions pour la vente de notre machine à glace. Cet appel d'offres sera publié dans notre prochaine édition du *Journal municipal Saint-Hubert en Bref* ainsi que sur notre site Internet. Les soumissions seront reçues jusqu'à la fin de février 2016 et la décision finale se prendra lors de la séance du conseil qui se tiendra le 2 mars 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-01-018

6.6. DEMANDE DE COMMANDITE - CLUB DE PATINAGE "ILLUSIONS" DE SAINT-HUBERT

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par M. Marco Morin  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup accepte d'aider financièrement le Club de patinage artistique *Illusion de St-Hubert* et de leur allouer une (1) heure de glace gratuite par semaine plus les heures de glace la journée du spectacle qui devrait se dérouler en mars 2016, et ce, pour la saison 2015-2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2016-01-019

6.7. SENTIER DE RAQUETTE ET SKI DE FOND - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Correspondance de monsieur André April, responsable du sentier de raquettes et de ski de fond de Saint-Hubert nous demandant une aide financière qui leur permettrait de mieux indiquer le sentier par des affiches ainsi que par la production d'un dépliant publicitaire.

Il est proposé par Mme Manon Belzile  
appuyé par Mme Marie-Hélène Caron  
et résolu

De faire un don de 100 \$ à la CDTE pour aider financièrement les personnes responsables du sentier de raquettes et de ski de fond de Saint-Hubert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers



7. **RESSOURCES HUMAINES, FORMATION ET RENCONTRES**

7.1. **ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER**

Ce sujet est reporté.

7.2. **NOMINATION DE POMPIERS AU POSTE DE LIEUTENANT**

**CONSIDÉRANT** que Tomy Beaulieu a été nommé lieutenant par résolution en juillet 2014 avec comme condition de réussir sa formation d'officier;

**CONSIDÉRANT** que Sébastien Poirier, lieutenant-éligible depuis juillet 2014, a également terminé avec succès sa formation d'officier;

**CONSIDÉRANT** que ces deux pompiers sont désormais formés et aptes à agir à titre d'officier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par M. Claude Boucher  
appuyé par M. Bertrand Thériault  
et résolu

Que la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup salue la réussite aux examens de l'École Nationale des Pompiers du Québec dans le cadre de leurs cours Officier Non-Urbain (ONU) de M. Tomy Beaulieu et M. Sébastien Poirier, tout en les embauchant à titre de lieutenant du Service de sécurité incendie (SSI) et qu'ils reçoivent le traitement relié à l'emploi.

Une mention de félicitations sera transmise aux deux (2) officiers pour leur réussite à l'examen ainsi que pour leur nomination comme officiers.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

7.3. **RENCONTRES**

- Plénière le 25 janvier 2016 à 19 heures;
- CCU le 8 février 2016 à 19 heures.

8. **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle n'est ajoutée.

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux différentes questions posées par les personnes présentes.



2016-01-021


10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Claude Boucher conseiller.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

*En signant le procès-verbal, le maire, monsieur Gilles Couture est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.*

  
Gilles Couture  
maire

  
Sylvie Samson  
directrice générale